

CAP

ART ET TECHNIQUES DE LA
BIJOUTERIE-JOAILLERIE

EN APPRENTISSAGE



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Professionnel Léonard de Vinci
79300 BRESSUIRE Tel : 05 49 74 33 11

Contact : Dominique Rambaud, animateur pédagogique

LE MÉTIER

Le titulaire du CAP Art et techniques de la bijouteriejoaillerie est capable d'exécuter en totalité un bijou, en métal précieux ou non. Il sait également transformer, réparer ou restaurer les pièces qui lui sont confiées.

Il travaille sous l'autorité d'un responsable d'atelier dans une entreprise artisanale ou une PME. À partir des consignes qu'il a reçues, il exécute un assemblage, un sertissage, un polissage ou une finition. Il peut également participer à des travaux de petite restauration. La formation du tronc commun porte sur les spécificités des métaux, des gemmes et des perles, l'utilisation de l'outillage, la représentation graphique et la lecture d'un dessin en 3D.

COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtrise des techniques de la bijouterie-joaillerie (préparation, finition, séparation, assemblage et mise en forme).
- Réalisation de dessins techniques.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Bijoutier(ère)-joaillier(ère).

CONDITIONS D'ACCÈS

- Sortie de fin de 1er cycle de l'enseignement secondaire (niveau 3ème), être titulaire d'un CAP ou diplôme de niveau équivalent ou supérieur.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage par an : plusieurs semaines en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Formation complémentaire.

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.

Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2020-2021

- Réussite aux examens : NC
- Taux d'insertion : NC
- Taux de poursuite d'étude : NC
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

